



ELECTRICIEN

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le(La) titulaire de ce CAP intervient en tant qu'électricien(ne) dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Il(Elle) installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication.

Il(Elle) intervient, sous la responsabilité d'un/une chargé(e) de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie...

OBJECTIFS

- Etre capable d'effectuer des opérations de maintenance et d'installation d'équipements électriques.
- Acquérir les compétences techniques et professionnelles d'un ouvrier électricien (raccordement, pose de câblage, transport, distribution, transformation de l'électricité, diagnostic, réparation...).

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 30 apprentis (en groupes de 15 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 10 alternances de 5 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales se présentent sous forme de Contrôle en Cours de Formation (CCF) écrits et oraux.

Délivrance d'un diplôme de niveau 3

CAP

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL
RNCP N°38401

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Public « contrat d'apprentissage » :

- De 16 à 29 ans
- A partir de 15 ans et sortant de classe de 3^{ème} (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



Aucun prérequis nécessaire à l'entrée en formation.

LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

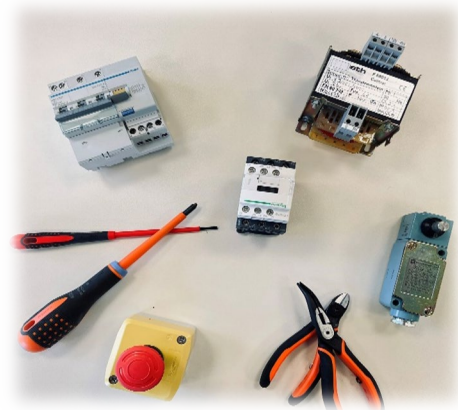
CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING
Responsable des relations jeunes-entreprises
03 89 21 57 44
developpeur@cfa-colmar.com

Secrétariat : 03 89 21 57 40
secretariat@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Réalisation, Mise en service et Maintenance
- Communication Technique
- Habilitation
- Réalisation d'un Chef-d'œuvre

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

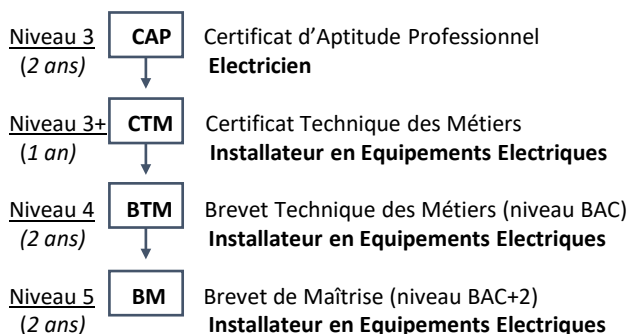
MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement en début de formation pour favoriser l'individualisation du parcours.
- Situations d'évaluations formatives :
 - exercices pratiques
 - présentations orales
 - expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE ELECTRICITE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- Français / Histoire – Géographie / Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques - Sciences physiques
- Éducation Physique et Sportive
- Prévention Santé Environnement (PSE)
- Langue Vivante Etrangère (Allemand ou Anglais)

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Ateliers de pratique, câblage et mise en service.
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite des 3
dernières années

83,5%

Taux de satisfaction global¹

90%

¹ : D'après une enquête réalisée en février 2022 auprès de 1077 apprentis

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

